

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	11/2024
Membres présents :	38		
Nombre de pouvoirs :	12	SÉANCE DU	27 juin 2024
Nombre de votants :	49		
Date de convocation :	21 juin 2024		
Date d'affichage :	5 juillet 2024		

Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle de l'Isle, à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, FEVRIER Albert, FOUASSIER Claude, JOBET Yohan, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MOREAU Philippe, DE WILDE Florent.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LAVIER Jean-Charles, LELIEVRE Gérard, LORENTZ Gérard, MANAI AHMADI Asma, PROFFIT Alphonse, TERRIER Charles, TOURATIER Claude.

PARTENAIRES : SAUTREUIL Magali, MAYSTRE Christelle.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCFG : ROBINEAU Isabelle.

3CBO : BETHOUL Christophe, DUPUIS Thierry, LUCAS Nathalie.

CC4V : GADOIS Céline.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUSCAL Fabrice, COULON François, GAILLARD Michel, GODEY Éric, LEON Fabien, PONTLEVE LAURENT Christiane, RAMBAUD Christophe, TOURATIER Claude, VAREILLES Philippe.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2024

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS :

M. VAREILLES Philippe a donné pouvoir à MME. CARNEZAT Marie-Laure, M. LEON Fabien a donné pouvoir à

M. DUCHENE Jean-Marie, M. BOUSCAL Fabrice a donné pouvoir à M. FEVRIER Albert, MME. CHARLES Valérie a donné pouvoir à M. LELIEVRE Gérard, MME. ROBINEAU Isabelle a donné pouvoir à MME. MARTIN Valérie, M. DUPUIS Thierry a donné pouvoir à MME. CORBY-GUÉNÉE Catherine, MME. LUCAS Nathalie a donné pouvoir à M. CHEVALIER Jean-Luc, M. RAMBAUD Christophe a donné pouvoir à M. DEMAUMONT Franck,

M. BETHOUL a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, M. BILLAULT Jean-Paul a donné pouvoir à M. NÉRAUD Frédéric. M. COULON François a donné pouvoir à M. TOURATIER Claude, MME. DHAMS a donné pouvoir à MME GADOIS Céline.

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE – PHASE DE CONSOLIDATION – 2024-2027

Vu la délibération n°32/2021 en date du 30 juin 2021 concernant la conduite d'une expérimentation EIT à l'échelle du territoire du Gâtinais montargois

Le Président rappelle

Pilier de l'économie circulaire, l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises, via une approche systémique qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels.

Ainsi, à une échelle territoriale donnée (zone d'activité, bassin de vie, etc.), et quel que soit son secteur d'activité, chacun peut réduire son impact environnemental en optimisant et/ou valorisant les flux (matières, énergies, effluents, etc.) qu'il emploie et qu'il génère. Concrètement, c'est ainsi que des déchets et co-produits d'une activité donnée peuvent devenir une matière première dans une autre activité, ou que l'énergie d'une entreprise peut provenir de la chaleur fatale d'un site voisin.

Dans le cadre du programme Territoires d'industrie et des travaux conduits à l'échelle du bassin de vie de Montargis concernant l'économie circulaire, l'EIT est apparue comme une démarche de coopération entre les entreprises pouvant accompagner la transition écologique du territoire mais aussi pouvant être source d'opportunités pour le développement de nouvelles activités.

Dans le cadre d'un Appel à projets lancé par l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire en mars 2021, le PETR Gâtinais montargois a participé à une expérimentation d'Écologie Industrielle et Territoriale entre septembre 2021 et septembre 2023 sur le territoire du Gâtinais montargois.

Cette démarche était coordonnée par le PETR Gâtinais montargois et copilotée par l'association PERSEE3C. Les 4 EPCI du territoire en étaient les co-animateurs et financeurs via une participation spécifique. L'animation a été assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-045-200086643-20240627-011_2024-DE

DÉLIBÉRATIONS

Cette première phase a permis d'engager une dynamique au sein du territoire avec notamment la réalisation d'une dizaine de réunions collectives, la collecte des besoins et des offres de 48 entreprises et l'accompagnement de la mise en œuvre de synergies de substitution ou de mutualisation dont une grande partie reste à finaliser.

Au vu de ces premiers résultats certes encore limités au regard des synergies réalisées mais encourageants par la dynamique créée et l'adhésion des entreprises qui y ont participé, les acteurs du territoire ont souhaité conduire une phase de consolidation de la démarche avec une animation locale renforcée.

Le Président expose

Il est ainsi proposé de mettre en place un nouveau partenariat afin de conduire cette phase de consolidation de la démarche d'EIT à l'échelle du Gâtinais montargois.

Ce partenariat serait établi pour une durée de 3 ans entre 6 parties prenantes : Agglomération Montargoise Et rives du loing, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, Communauté de Communes des Quatre Vallées, PETR Gâtinais montargois et l'association PERSEE3C.

Au sein de la démarche :

- Le PETR Gâtinais montargois serait la structure coordinatrice administrative et financière
- L'association PERSEE3C serait la structure animatrice
- Les 4 EPCI seraient co-pilotes et co-animateurs. Ils apporteraient également une participation financière spécifique afin d'assurer le fonctionnement de la démarche.

Les objectifs de la démarche et les engagements des 6 parties prenantes ont été décrits dans le cadre d'un projet de convention de partenariat (cf. document joint).

Les objectifs opérationnels visent notamment à :

- organiser a minima 4 réunions de sensibilisation par an, si possible et si pertinent, une par EPCI notamment en lien avec les Clubs d'entreprises ou avec les réunions annuelles thématiques organisées par PERSEE3C.
- impliquer dans la démarche (suite à un RDV individuel notamment) a minima :
 - Fin année 1 : 80 entreprises (consolidation avec les 48 entreprises de l'expérimentation + 30 nouvelles)
 - Fin année 2 : 110 entreprises (+30 nouvelles par rapport à l'année précédente)
 - Fin année 3 : 160 entreprises (+50 nouvelles par rapport à l'année précédente)
- contribuer à la réalisation a minima :
 - Fin année 1 : 10 nouvelles synergies de 1^{er} niveau (substitution ou mutualisation)
 - Fin année 2 : 12 nouvelles synergies de 1^{er} niveau (substitution ou mutualisation)
 - Fin année 3 : 15 nouvelles synergies de 1^{er} niveau (substitution ou mutualisation)
- animer 2 synergies structurantes durant la période de 3 ans.

Le budget prévisionnel de l'opération est établi ainsi :

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2024

Application agréée E-legalite.com

Plan de financement - Animation Écologie Industrielle et Territoriale							
Territoire du Gâtinais montargois							
2024-2027							
	DÉPENSES			RECETTES			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 1	Année 2	Année 3	
Charges de personnel animateur EIT (1 ETP)	40 536,00 €	41 144,00 €	41 765,00 €	Aide ADEME Année 1	23 322,60 €	- €	- €
<i>dont salaire brut</i>	31 800,00 €	32 277,00 €	32 764,00 €	Aide Région - CAPAsso (possible sur 3 ans)	- €	10 286,00 €	10 441,25 €
<i>dont charges patronales</i>	8 736,00 €	8 867,00 €	9 001,00 €	Participation versée par le PETR Gâtinais montargois	39 298,40 €	49 893,00 €	50 358,75 €
Frais de missions et de déplacement animateur EIT	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	<i>dont Mobilisation Fonds ADEME COT Transition</i>	10 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Accès plateforme EIT et maintenance	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	<i>dont part AME</i>	9 961,46 €	10 163,62 €	10 321,98 €
Publicité et publication démarche EIT	3 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	<i>dont part 3CFG</i>	6 445,65 €	6 576,46 €	6 678,93 €
Frais de réception démarche EIT	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	<i>dont part 3CBO</i>	6 445,65 €	6 576,46 €	6 678,93 €
Équipement informatique / fournitures de bureau pour l'animateur EIT	1 050,00 €	- €	- €	<i>dont part CC4V</i>	6 445,65 €	6 576,46 €	6 678,93 €
Frais de structure (loyer, assurance, cotisations diverses, etc.)	2 535,00 €	2 535,00 €	2 535,00 €				
TOTAL 1	62 621,00 €	60 179,00 €	60 800,00 €	TOTAL 1	62 621,00 €	60 179,00 €	60 800,00 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, :

ADOpte le principe de conduire une phase de consolidation de la démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale à l'échelle du Gâtinais montargois pour une période de 3 ans

ADOpte les termes de la convention de partenariat concernant cette démarche

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à ce projet.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,

Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2024

Application agréée E-legalite.com